

Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS)



Composante
Département
de Formation
Médicale



Lieu(x)
Orléans

Présentation

Voie d'accès pour les études de santé MMOPK (Médecine, Maïeutique, Odontologie, Pharmacie et Kiné).

Le **Parcours Accès Santé Spécifique (PASS)** propose des enseignements majeurs en santé avec une option mineure composée d'enseignements d'une autre filière.

Options proposées :

- **PASS - Mineure Chimie** (25 places)
- **PASS - Mineure Droit** (15 places)
- **PASS - Mineure Économie** (15 places)
- **PASS - Mineure Mathématiques** (15 places)
- **PASS - Mineure Physique** (15 places)
- **PASS - Mineure Sciences de la vie** (50 places)
- **PASS - Mineure STAPS** (25 places)

Le choix de la mineure doit correspondre aux points forts de l'étudiant et à ses autres projets éventuels.

Objectifs

Le **Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS)** correspond à une première année de formation du premier cycle de l'enseignement supérieur.

Cette année permet aux étudiants d'accéder :

- Soit aux formations de médecine, de pharmacie, d'odontologie ou de maïeutique,

- Soit à la formation de masseur-kinésithérapeute,
- Soit à des formations conduisant à un diplôme national de licence de l'Université d'Orléans

Contacts utiles

Si vous souhaitez plus d'information :

contact.medecine@univ-orleans.fr

Admission

Conditions d'admission

Être titulaire d'un Baccalauréat de série générale.

Pré-requis obligatoires

Avoir une bonne moyenne en première et en terminale.

Pour optimiser leur chance d'obtenir une place, nous recommandons aux candidats au PASS de formuler des vœux sur les différentes options disciplinaires correspondant à leur point fort en adéquation avec les spécialités choisies pendant leur cursus. L'option disciplinaire représente un quart des enseignements de première année et doit donc répondre à un intérêt pour cette discipline. Nous invitons les candidats à bien

réfléchir leur projet professionnel avant de se lancer dans des études de santé, longues et exigeantes.

Elles restent à dominante scientifique et requièrent de solides acquis dans les disciplines scientifiques.

Et après

Poursuite d'études

- Continuer en MMOPK
- Continuer en LAS 2ème année
- Continuer en L2 correspondant à l'enseignement de la mineure choisie

<https://www.univ-orleans.fr/fr/medecine-orleans/formations/le-parcours-daces-specifique-sante-pass>

- Se réorienter

<https://www.univ-orleans.fr/fr/univ/orientation-insertion/orientation/la-reorientation>

Infos pratiques

Contacts

Directeur du Département de la Formation Médicale : **M. Eric DUVERGER**

Mél : eric.duverger@univ-orleans.fr

Département de la Formation Médicale :

Mél : contact.medecine@univ-orleans.fr

Lieu(x)

📍 Orléans

En savoir plus

<https://www.univ-orleans.fr/fr/medecine-orleans/formations/le-parcours-daces-specifique-sante-pass>